

GROUP SEDIS

FINANCIERE C10 SAS

Statutory auditor's report

Year ended 31st DECEMBER 2009

K P M G
Région Est
42ter rue de la Paix
B.P. 3050
10012 Troyes Cedex
France

AUDITRA

68, mail des Charmilles

10000 Troyes
France

FINANCIERE C 10 S.A.S.

Statutory auditor's report on the annual accounts

Year ended 31 December 2009

To the Shareholders,

In compliance with the assignment entrusted to us by your general meeting, we hereby report to you, for the year ended 31 December 2009, on:

- the audit of the financial statements of FINANCIERE C10 as jointed to this report;
- the justification of our assessments;
- The specific verifications required by law.

The annual accounts have been approved by the President. Our role is to express an opinion on these accounts based on our audit.

1 Opinion on the annual accounts

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France; those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of significant irregularities. An audit involves performing procedures using sampling techniques or other methods of selection, to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates, as well as the overall presentation of the financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the Company as at 31 December 2009 and of the results of its operations for the year ended in accordance with French accounting principles.

2 Justification of our assessments

In accordance with the requirements of article L.823-9 of the French Commercial Code relating to the justification of our assessments, we bring to your attention the following matters:

Notes 2.3 and 2.7 to the financial statements describes the accounting rules relating to the financial fixed assets and to swaps and hedge accounting.

In the scope of our estimate of the rules and accounting procedures used by your Company, we have checked the appropriate characteristic of the accounting principles explained above and of the information's given in the notes of the appendix.

These assessments were made as part of our audit of the financial statements taken as a whole, and therefore contributed to the opinion we formed which is expressed in the first part of this report.

3 Specific verification

As required by law we have also verified, in accordance with professional standards applicable in France, the information presented in the management report.

We have no matters to report as its fair presentation and its consistency with the financial statements.

Troyes, on the 25th March, 2009

Summaries

I/ GENERAL REMARKS	5
II/ ACCOUNTING METHODS AND PRINCIPLES	5
2. 1. Intangible assets	5
2. 2. Tangible assets	6
2. 3. Financial fixed assets	6
2. 4. Receivables from operations	6
2. 5. Provisions	6
2. 6. Currency operations	6
2. 7. Interest rate swaps for hedging	6
III/ NOTES ON BALANCE SHEET AND INCOME STATEMENT	7
3.1. Assets	7
3.1.1 Fixed Assets	7
3.1.2 Receivables from operations	8
3.2. Liabilities	8
3.2.1 Company capital	8
3.2.2 Variation in company capital	8
3.2.3 Financial debts	8
3.2.4 Debts from operations	8
3.2.5 Matters relating to various balance sheet items	9
3.3. Income statement	10
3.4. Payments to Directors	11
3.5. Average manpower	11
3.6. Impact of tax integration	11
3.6.1. Companies of Financière C 10 group	11
3.6.2 .Method of repartition of the income tax	11
3.6.3. Tax accounted	11
IV/ SUBSIDIARIES AND PARTICIPATIONS	12
V/ FINANCIAL COMMITMENTS	13

I/ GENERAL REMARKS

The Mother Company Financière C10 has been sold on 12/02/2010 with a change in 77% of Capital. Tube Investment of India (Indian industrial group) has acquired the shares of the financial investors. This acquisition was made without additional debts to the group.

On the Balance Sheet before distribution of profit closing on 31/12/09, the total is 11 566 024 Euro and the Income Statement, presented in a list format, shows a net profit of 1 122 075 Euros.

This fiscal year has duration of 12 months covering the calendar year 2009. Notes and schedules following are an integral part of the annual accounts. These accounts have been established by the financial management of the Company whose head office is located in France, 35 rue des Bas Trévois – 10000 Troyes and have been approved by the President of the Company.

II/ ACCOUNTING METHODS AND PRINCIPLES

The accounts have been established in conformity with the principle of cautiousness, in respect with the basic hypothesis which aims to give a fair view of the Company:

- Continuity of the business
- Continuously of the accounting methods year after year
- Independence of each fiscal year

They comply with the general rules of setting up and presentation of the annual accounts.

The basic method for evaluation of the items included in the accounts is the historical value.

The main methods used are the followings:

2.1. INTANGIBLES ASSETS

The intangible assets are fully amortized.

2.2. TANGIBLES ASSETS

The tangible assets are evaluated at the acquisition price (purchase price and related costs)

The interests of loans related to production of assets are not included in the cost of these assets.

The depreciations are calculated following the linear method according to the expected duration:

Vehicles	4 years
Office and computer equipment	3 years

Within the framework of application of the CRC regulation n°2002 – 10 and n° 2004 – 06 relative to assets and starting from 1st January 2005, the company carried out analysis on its principal fixed assets, which did not permit identification of significant changes in the valuation method and amortization policy of these fixed assets.

2.3. Financial fixed assets

The gross value is based on acquisition cost without related costs.

2.4. Receivables from operations

Receivables are recorded at their nominal value. The risk of non-payment is reflected as provisions for depreciation determined in an individual manner.

2.5. Regulated provisions

None

2.6. Trading in foreign currencies

Items of the income statement are registered at their counter value on the date of the transaction. The debts, receivables, cash in out currencies (out side the Euro) are shown on the Balance Sheet for their counter value at the end of the fiscal year. The balance resulting from the updating of the debts and receivables in currencies at this last date is shown on the Balance Sheet in "conversion variance". The pending currency losses not balanced are fully provisioned.

2.7. Interest rate swaps

The backing of a swap variable rate/fix rate to the loan with variable rate was done on 28th July 2006. The accounting of the transaction consists in booking on one side the main operation and on another hand the net of the swap transaction. The interest rate differential pending on the swap was registered as accrued expenses for 8 498 Euros. The original notional amount reaches 3 250 000 Euro, the counter part guaranties a fixed rate of 3,745%. The amortization of the notional expires on 30 July 2010. This stands at 1 625 000 Euros on 31st December 2009.

III/ NOTES ON BALANCE SHEET AND INCOME STATEMENT

3.1/ Assets

3.1.1. Fixed Assets (in K Euros)

	31/12/2008	Acquisitions	Sales	31/12/2009
INTANGIBLES ASSETS				
Software	1	0	0	1
Total I	1	0	0	1
TANGIBLES ASSETS				
Vehicles	31	0	0	31
Total II	31	0	0	31
FINANCIALS ASSETS				
Participations	10 674	0	0	10 674
Total III	10 674	0	0	10 674
TOTAL	10 705	0	0	10 705

Depreciations

	31/12/2008	Increase	Decrease	31/12/2009
INTANGIBLES ASSETS				
Software	1	0	0	1
Total I	1	0	0	1
TANGIBLES ASSETS				
Vehicles	27	4	0	31
Total II	27	4	0	31
FINANCIALS ASSETS				
Participations	0	0	0	0
Total III	0	0	0	0
TOTAL	27	4	0	31

3.1.2. Receivables from operations

The total receivables is 32 002 Euros. Only receivables from the group companies and over less than one year;

They are spread as follows:

- Customers 29 053 Euros
- Customers invoice in process 2 949 Euros
- prepaid income none

The other receivables amount to 847 989 Euro in which 430 241 Euros of current account with the group companies.

3.2. Liabilities

3.2.1. Composition of the Capital

As of 31 December 2009 the capital is composed of 223 920 registered shares of 15 Euros or 3 358 800 Euros.

3.2.2 Variation of shareholders equity (in K Euros)

	31/12/2008	Dividends	Profit year 2009	31/12/2009
Shareholders equity	6 665	-	1 122	7 787

3.2.3 Financial debts (in K Euros)

	Montants au 31/12/2009	less than - 1 year	Over 1 year
Senior loan			
Natixis Loan	3 260	1 280	2 180
Total I	3 260	1 280	2 180
TOTAL	3 260	1 280	2 180

Date of payment is the 31st of January over 6 years. Interest is Euribor 3 months + 1.55%.

3.2.4 Debts from operations

The debts from operations are all below one year and amount for 497 228 Euros.

Debts are as follows:

a) Sum payable

Interest on loans	12 767 €
Suppliers invoices not arrived	8 706 €
Personnel charges to be paid	16 264 €
Social charges to be paid	5 400 €
Taxes charges to be paid	7 465 €
Miscellaneous	57 330 €
Interest on overdraft	8 767 €

TOTAL 116 699 €

b) Suppliers **159 €**

c) Current account with group Companies **360 051 €**

3.2.5. Items in various positions of the Balance Sheet of 31 December 2009

Balance Sheet	Amount related to companies	
		In which Financière C10 has interests
ASSETS		
Participations		10 673 701
Receivables		32 002
Other receivables		430 241
LIABILITES		
Other debts		360 051

3.3. Income statement

Income

Provisions of service represent: 447 306 Euros

Divided in:

- EXPORT	30 053 Euros
- FRANCE	417 253 Euros

Expenses and financial income.

The financial income are composed by 1 214 405 Euros of dividends, of 3 643 Euros of interests from current accounts and of 1 975 Euros of interests from SWAP.

The financial charges are composed by 110 358 Euros of interests on loan, of 37 Euros of bank charges, of 36 598 Euros of interests from SWAP and of 6 291 Euros of interests from current.

Future Tax Debt

As at 31st December 2009 our company has no future Tax debt;

3.4. Remuneration of directors

This information is not included as it will give indirectly an individual remuneration.

3.5. Average manpower

The average manpower during the fiscal year is 1.

3.6. Consequences of Fiscal integration

Mother Company of Financier C10 group according to article 223 A C.G.I

3.6.1. Companies of FINANCIERE C10 group:

Mother Company: FINANCIERE C10

Subsidiary	% of holding
SEDIS	100, 00
S2CI	100, 00
SEDIS CO Ltd	100, 00

3.6.2. Method of repartition of the income tax

Entering into the accounts of each company of the tax expense as if the company was taxed individually;

Entering into the accounts of the Mother Company of the tax saving resulting from the fiscal integration system;

3.6.3. Tax recorded

The tax saving for the group recorded in FINANCIERE C10 books is 16 348 Euros.

Consolidation

FinanciereC10 is the consolidating entity of the Group.

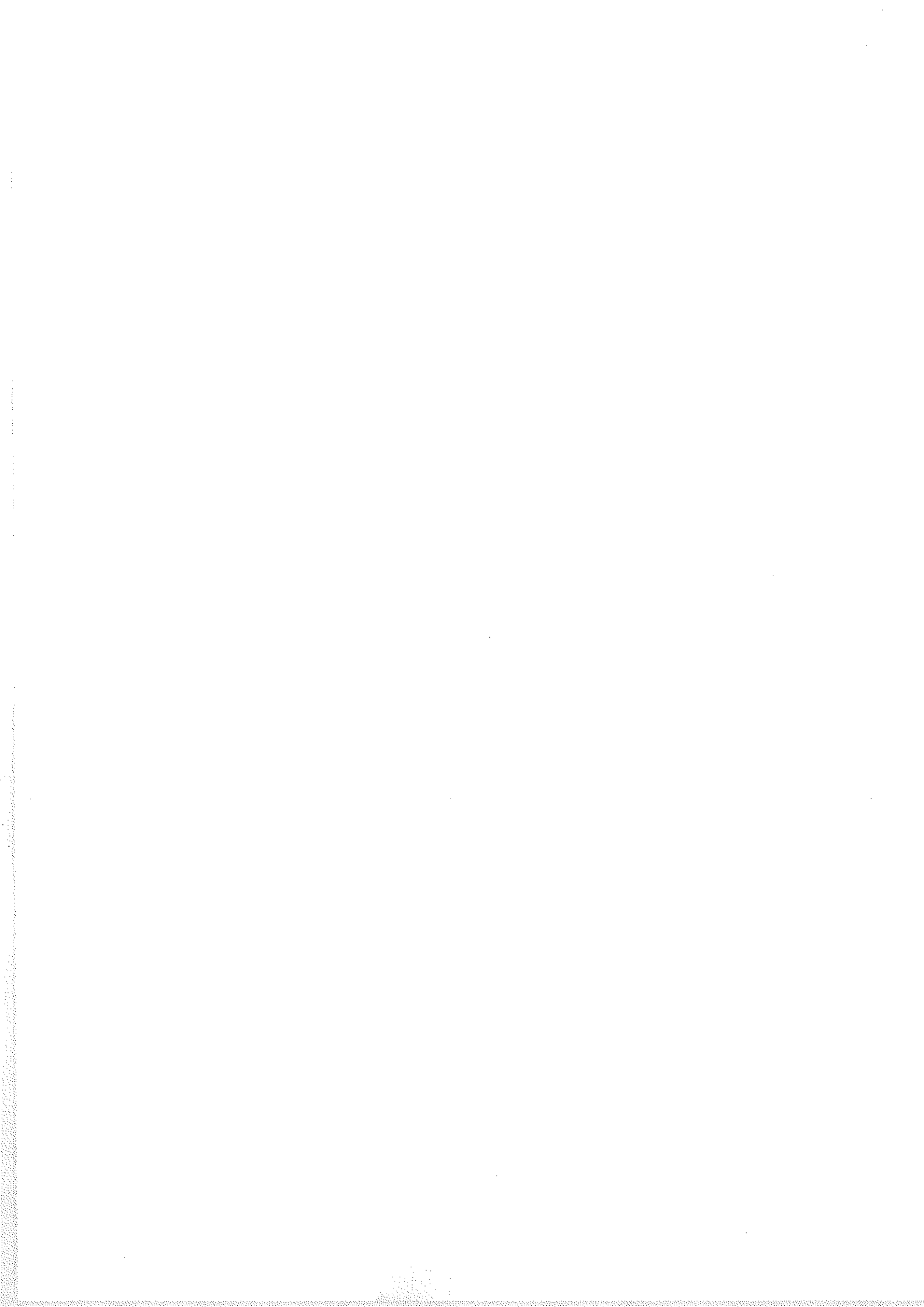
IV/ SUBSIDIARIES AND PARTICIPATION ON 31st DECEMBER 2009

Financial information's on Subsidiaries	Capital (K Euros)	share owned	Equity (K Euros)	Result last Year (K Euros)
SEDIS SAS 35 RUE DES BAS TREVOIS 10000 TROYES FRANCE	6 500	100.00 %	7 958	230
S2CI SARL 42 RUE BANCEL 77000 MELUN FRANCE	46	100.00 %	385	55
SEDIS CO Ltd	15 KGBP	100.00 %	404 KGBP	162 KGBP

Global information's On subsidiaries	French Subsidiaries (K Euros)	British Subsidiaries (K GBP)
Book value of shares owned		
- Gross	10 042	631
- Net	10 042	631
Amount of loans granted		
Amount of guaranties given		
Amount of dividend received	1 214	

VI/ FINANCIAL COMMITMENTS ON 31st DECEMBER 2009

Type of commitment	Amount in Euros
FINANCIAL GUARANTIES	
Sedis Co LTD for NATWEST Comfort letter Overdraft £ 200 000	210 000
SECURITIES	
100% of SEDIS shares are pledged for NATIXIS Loan	6 500 000
100% of S2CI shares are pledged for NATIXIS Loan	46 000
Total of Financial Commitments	6 756 000



1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE C10		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 35 rue des Bas Trévois 10000 TRÓYES		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 4 2 8 7 4 7 7 0 3 0 0 0 2 6		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N, clos le : 31122009		
		N - 1 31122008		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
			Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	
Clause de réserve de propriété : *			CR	
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

② BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE C10		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé3.358.800.....)	DA	3 358 800	3 358 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	98	98	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	335 800	335 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	612	612	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 969 878	1 951 719	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 122 075	1 018 159	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	7 787 263	6 665 188
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 268 767	4 340 302	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	12 767	46 896	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 865	10 140	
	Dettes fiscales et sociales	DY	70 227	115 733	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte réguli.	Autres dettes	EA	418 136	262 465	
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	3 778 761	4 775 535	
Ecarts de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	11 566 024	11 440 723	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 598 761	1 515 535		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Désignation de l'entreprise: FINANCIERE C10		Exercice N		Total	Exercice (N-1)	
		France	Exportation et livraisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			FG	417 253	FH	30 053	FI	447 306
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	417 253	FK	30 053	FL	447 306	589 051
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (I) (11)					FQ	1	11
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	447 308
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					PW	58 024	33 457
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	33 361	35 153
	Salaires et traitements*					FY	189 312	216 081
	Charges sociales (10)					FZ	68 222	86 424
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements *		GA	3 957	9 897
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)					GE	57 331	57 332
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	410 208	438 343
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	37 099	150 719
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 214 405	1 044 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 618	25 086
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 220 023	1 069 086
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	153 285	288 011
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	153 285	288 011
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 066 738	781 075
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 103 838	931 794

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTian (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

RENOUVOIS
Copyright RedTitan (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

Désignation de l'entreprise <u>FINANCIERE C10</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 890
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 890
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 890
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(16 348)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 669 220
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	547 145
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	1 122 075
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="checkbox"/> A6 obligatoires <input type="checkbox"/> A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	REPRISE PROVISION		1 890
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 IMMOBILISATIONS

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright RedTitan (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

Désignation de l'entreprise				FINANCIERE C10				Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						3				4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	642	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX			
		Matériel de transport *		KY	30 569	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ				
Avances et acomptes		LK		LL		LM					
TOTAL III		LN	30 569	LO		LP					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T				
	Autres participations		8U	10 673 701	8V		8W				
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	26 628	1U		1V				
	TOTAL IV		1Q	10 700 328	1R		1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	10 731 539	ØH		ØJ					
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virements de poste à poste		3		4		5	
				1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	642	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP	30 569	MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG		NH	30 569	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			1Ø		ØX		ØY	10 673 701	ØZ	
	Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	26 628	2F		2G	
	TOTAL IV			13		NJ	26 628	NK	10 673 701	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	26 628	ØL	10 704 911	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le 31122009

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE C10 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2010) Cegic ServantSoft - ETAFI

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice {(col.1 - col.2) - col.5 (5)}
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>FINANCIERE C10</u>										Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY	EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE	642		PF		PG		PH			
Terrains					PI			PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre				PM			PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui				PR			PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				PV			PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ			QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers				QD			QE		QF		QG			
	Matériel de transport		26 612		QH	26 612		3 957		QI		30 569			
Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL			QM		QN		QO				
Emballages récupérables et divers				QP			QR		QS		QT				
TOTAL III			26 612		QU	26 612		3 957		QV		30 569			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			27 253		ØN	27 253		3 957		ØQ		31 210			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobiliations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM						NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP				SR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE C10				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	1A	1B	1C	1D		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	1E	1F	1G	1H		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies B du CGI)	1J	1K	1L	1M		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF			
		UG		UH			
		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE C10 Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	32 002	32 002		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	410 442	410 442	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 955	1 955	
	collectivités publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	430 241	430 241		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	5 351	5 351		
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX		VT	879 992	879 992	VV	
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	26 628			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 268 767	1 088 767	2 180 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 767	12 767			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 865	8 865			
Personnel et comptes rattachés		8C	21 664	21 664			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 109	23 109			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	17 989	17 989		
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	7 465	7 465		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	360 051	360 051			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	58 085	58 085			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	3 778 761	1 598 761	2 180 000		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 080 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2010) Cegit ServantSoft - ETAFI

Désignation de l'entreprise : <u>FINANCIERE C10</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>31122009</u>		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	
			de son conjoint		WB	
			moins part déductible *		WC	
			à réintégrer :		WD	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					55 045
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					1 588
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*					WF
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)					WG
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*					WI
	Amendes et pénalités (nature :)					WJ
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
					(16 348)	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		
		WL		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			
			- imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		
		SU		SW		
		Déficit étranger des PME précédemment déduit (art. 209C)		Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro		
		SX		MB		
TOTAL I					WR	
					1 165 360	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			
			- imposées au taux de 0 %			
			- imposées au taux de 19 %			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
			- imputées sur les déficits antérieurs			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations		
				56 400		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Majoration d'amortissement*						
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	
			K9		L2	
			Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	
			L6		K3	
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		
		ØV		1F		
				Zone franche Corse (art. 44 decies)		
				ØT		
				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		
				2F		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Résultats déficitaires article 209C		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		
		ZM		ZI		
TOTAL II					XH	
					1 153 685	
III. RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		
		déficit (II moins I)		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		
				11 676		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise <u>FINANCIERE C10</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE C10		Néant <input type="checkbox"/> *		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 018 159	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE		
TOTAL I		ØF	1 018 159	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB		
	Dividendes	ZD	1 018 159	
	Autres répartitions	ZE		
	Report à nouveau	ZG		
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	1 018 159
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.				
RENSEIGNEMENTS DIVERS		Exercice N :	Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété J8	XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	22 500	3 420
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES	ST	35 524	30 037
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	58 024	33 457
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*	YW	2 354	2 367
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z	31 007	32 786
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	33 361	35 153
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	81 113	110 806
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	6 377	3 633
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2009) *	ØB	221 969	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	11 676	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	89 315	Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG		3	Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale. JH	1
		N° SIRET de la société mère JJ	42874770300026	
- numéro de centre de gestion agréé *		XP		
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : [0] handicapés : [0])		YP	1	1
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. Si absence de filiales et participations, cocher 0. Si présence de filiales et participations, cocher 1.		ZR	1	1

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE C10					Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(Ventilation par taux)			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE C10 Néant *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 16% 2	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexes-0 bis du CGI) 1*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexes-0 du CGI) 1*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1	Moins-values à 16% 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16% 3	Solde des moins-values à 16% 4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme 5	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter Cal 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19%, 16,5% (1) ou à 15% 2	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexes-0 du CGI) 3	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexes-0 bis du CGI) 4			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire
(article 53A du code
général des Impôts)

15 **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE C10 Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT